

précédents bien établis, en exprimant clairement un blâme à l'endroit du ministre, ce qui entraîne une motion de privilège bien fondée. Il existe, naturellement, une procédure bien établie si le député veut poursuivre l'affaire. Toutefois, d'après ce qui nous est présenté maintenant, je dois conclure qu'il ne s'agit pas d'un cas de privilège bien fondé, et la motion ne peut donc être discutée par la Chambre maintenant.

AFFAIRES COURANTES

LES COMITÉS DE LA CHAMBRE

FINANCES, COMMERCE ET QUESTIONS ÉCONOMIQUES

[Français]

M. Gaston Clermont (Gatineau): Monsieur l'Orateur, j'ai l'honneur de présenter le 17^e rapport du comité permanent des finances, du commerce et des questions économiques dans les deux langues officielles.

AGRICULTURE

[Traduction]

M. Bruce S. Beer (Peel-Dufferin-Simcoe): Monsieur l'Orateur, j'ai l'honneur de présenter le 6^e rapport du comité permanent de l'agriculture.

AFFAIRES INDIENNES ET DÉVELOPPEMENT DU NORD CANADIEN

M. Ian Watson (Laprairie): Monsieur l'Orateur, j'ai l'honneur de présenter les 2^e et 3^e rapports du comité permanent des affaires indiennes et du développement du Nord canadien.

RESSOURCES NATIONALES ET TRAVAUX PUBLICS

M. Leonard Hopkins (Renfrew-Nord): Monsieur l'Orateur, j'ai l'honneur de présenter le 6^e rapport du comité permanent des ressources nationales et des travaux publics.

[Plus tard]

L'EXPANSION ÉCONOMIQUE RÉGIONALE

[Français]

M. Albert Béchard (secrétaire parlementaire du ministre de la Justice): Monsieur l'Orateur, au nom du président, j'ai l'honneur de présenter, dans les deux langues officielles, le 3^e rapport du comité permanent de l'expansion économique régionale.

[Note de l'éditeur: Le texte des rapports précités figure aux Procès-Verbaux de ce jour.]

* * *

AFFAIRES EXTÉRIEURES

DÉPÔT DU COMMUNIQUÉ RELATIF AU VOYAGE DU PREMIER MINISTRE EN URSS

[Traduction]

L'hon. Mitchell Sharp (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur l'Orateur, j'aimerais déposer en anglais et en français des copies du communiqué qui porte sur la visite du premier ministre du Canada en Union soviétique.

LES SECOURS AUX RÉFUGIÉS PAKISTANAIS

L'hon. Mitchell Sharp (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur l'Orateur, voici la déclaration que

[M. l'Orateur.]

j'ai promise l'autre jour au sujet de l'aide aux réfugiés pakistanais en Inde.

Ces jours derniers, un certain nombre de questions ont été soulevées concernant la nature de l'aide fournie par le gouvernement en réponse aux demandes formulées par le gouvernement de l'Inde et le haut-commissaire des Nations Unies pour les réfugiés en faveur des réfugiés du Pakistan oriental. La Chambre se souviendra que le 18 mai, le Secrétaire général des Nations Unies a lancé un appel demandant d'urgence une aide humanitaire pour soulager la détresse de ces réfugiés et sollicité la coopération des gouvernements et des organismes privés en vue d'un effort coordonné qui s'exercerait par l'intermédiaire des Nations Unies en vue de soulager leurs souffrances.

Le gouvernement reconnaît sans hésitation que l'Inde ne peut supporter seule le fardeau financier que représente l'apport des secours. Afin d'aider à satisfaire aux besoins humains pressants du Bengale occidental et d'autres États limitrophes, le gouvernement fournit des secours d'une valeur de deux millions de dollars, comprenant des denrées alimentaires, des médicaments, des fournitures médicales et des contributions en espèces. Ce montant vient s'ajouter aux fonds affectés aux secours internationaux d'urgence, et n'influera pas sur le programme d'aide bilatérale au développement de l'Inde.

Il est très important que les secours soient fournis d'une manière aussi bien coordonnée que possible. Nous avons des consultations étroites avec les Nations Unies afin de faire en sorte que la contribution du Canada complète les apports des autres gouvernements et donateurs privés qui ont manifesté l'intention de faire leur part.

Les besoins qu'entraîne à plus long terme la présence des réfugiés en Inde ne sont pas encore connus. Notre apport vise à faire face aux besoins immédiats de la situation.

De concert avec les députés de tous les partis représentés à la Chambre et avec tous les Canadiens, le gouvernement éprouve le désir d'aider à soulager les souffrances du Pakistan oriental. Nous disposons des fonds suffisants, des approvisionnements, des moyens de transport et du genre d'experts que réclame la situation. Nous continuons, par l'intermédiaire de la Banque mondiale et d'autres organismes internationaux, à chercher un moyen de résoudre le problème. Notre haut-commissaire à Islamabad invite avec insistance le gouvernement du Pakistan à permettre l'acheminement des secours sous surveillance et contrôle international approprié. Je regrette de n'avoir à annoncer pour le moment aucun progrès marquant.

M. Heath Macquarrie (Hillsborough): Monsieur l'Orateur, nous avions demandé au ministre de faire une déclaration de ce genre et je manquerais à la courtoisie si je ne l'en remerciais pas. Je puis dire aussi que nous approuvons ce qu'on a annoncé aujourd'hui et nous sommes heureux qu'on ait pu faire quelque chose. Nous aurions voulu que ce fût plus tôt. Je ne suis pas en mesure de juger si le montant de deux millions de dollars est suffisant ni à quel point il correspond aux dimensions du problème qui existe dans cette partie troublée du monde.

Je suis d'accord avec le ministre quand il dit qu'on ne peut pas s'attendre que le gouvernement de l'Inde supporte seul le coût élevé d'une situation qui lui a été imposée de par-delà ses frontières. Cette situation est